L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 AVRIL 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 17 [illegible]

VENTES A [illegible] JOUR.

[illegible] annonces.

Par [illegible] le Bureau des Négociants et Assureurs, rue [illegible] une portion de terre située dans la Première Division, dans l'Hôtel compris entre les Rues Frytanie et Esterge, et les Premières Ruelles et Colisée, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, au terrain dans le Deuxième District, rue Bayou, entre Rocheblave et Dorgenois—Un terrain situé dans le Premier District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, borné par bayous Fenchez, Majestic, St Joseph et Julie. Aussi, quatre-vingt douze lots de la compagnie du chemin de fer des Opelousas, et huit sous-coupons des dits lots. De plus, la propriété Elcoson, actuellement au Vieux Bassin.

Par G. de Férier, à la Bourse d'Essai St Charles, au rez de chaussée de l'Hôtel St Charles—un terrain situé et de prix, rue Galvez, entre St Anne et Dumaine, avec une maison basse. Aussi, une agréable bâtisse en brique, dans la rue Robertson, entre Desclotes et St Philippe. Aussi, une maison agréable en bois, rue des Magnolias, entre Bienville et Conti.

Par C. E. Otto (agt de Ch. à midi) à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, deux terrains avec toutes les bâtisses qui y trouvent, rue Dorbigny, entre St Louis et Conti—Aussi, terrain avec les bâtisses qui y trouvent, rue Pilet, entre Clouterie, Dorbigny, St Philippe et Dumaine—Un terrain avec les bâtisses qui y trouvent, rue Claiborne, entre Ste Anne et Dumaine—Six terrains dans le Troisième District, et Sauberry Fitzpatrick, dans Pilet compris entre ses rues Espagne, Faucon, Verte et l'Avenue Washington.

Assez—Vente périemptoire de propriétés de choix, dans le Deuxième District, à savoir: Une belle maison en briques, rue Dauphine, entre Dumaine et St-Philippe, et la maison en briques, à étage, rue des Ursulines, entre Bourbon et Royale. Un magasin et une maison de choix, dans la Rue Dauphine et la Troisième District—Et quatre dans la rue Pedera, près de l'Union, et un, dans dans la rue Victoria—De plus un cottage pour résidence dans le Troisième District.

Par E. F. Hamilton, à midi, à la Bourse d'Essai St Charles—un terrain situé dans le Deuxième District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, rue de la Douane, entre Pelret et Johnson. Un terrain, avec bâtisses, dans le Troisième District, rue Columbus, entre Rousseau et Frieser.

Par C. E. Fortier à midi, à la Bourse d'Essai St Charles, rue St Charles—un lot de terre, rue Quartier, dans l'Hôtel compris entre Villeré, Kerlerec et le Chemin de Bayou.

Par E. Gelpaudi, à la Bourse d'Essai St Charles, rue St Charles—un lot de terre, dans la rue Tonnelous, entre Clouterie et Chartres, avec une maison en bois à étage. Aussi, une propriété de valeur située dans le Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, et trois lots de terre, formant un lot entier près de la rue de l'Aqueduc.

Par R. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée—200 cabanes à bière et soubiers, et 200 lots cuisponds [illegible]

Par Montgomery Bros. Co, aux ventes de Pl. Lanier, rue Gravier à l'Hôpital, de beaux chevaux de service de harnais, par paire et seule, beaucoup d'autres [illegible] de la ville, jouis bouggies couverts et découverts [illegible] Aussi, 25 [illegible] d'utilité, rue du Canal et Chartres—Un assortiment [illegible] meubles, tapis, [illegible] et autres.

Par J. Dupuy Jr, aux ventes du Dr. Elliott, coin Gravier et Bar-ne—Des chevaux appartiennent de traits et de monture.

Par G. Valentin, rue de la Commune, presque en face de Rouda, dans l'ancienne grande Cour d'encan. Vente sans réserve, le mobilier, des chevaux, mules, charrettes, draps, buggies, voitures, etc.

Par Vincent & Co—Continuation de la vente à crédit, du reste du stock de meubles et articles de fantaisie, importés, comptoirs, tapis, rideaux, etc, du magasin de l'importateur: No 88 rue de Chartres.

Par D. E. Murphy, à la bourse, au magasin d'essai: Magasins à barrier nombreux mais coupons, et de bas prix.

Par Vincent & Co, au No. 6 de la rue de Chartres—Habillements de printemps et d'été, magasin de nouveautés et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co, No 38 de la rue de Chartres—Articles de fantaisie, Notions, garnitures en bas, soie, dentelle, mousseline, marquises, [illegible]

A saisir—Un grand assortiment de Quincaillerie, [illegible] à la vitrine, brosses, peinture chaloux, cirage, etc.

☞ Achetez vos consommes et cigares chez M. Ernest Turpin, 93 Hotel-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCOCK,
85 ..... Rue des Remparts 185

ATTENTION!!

☞ Propriétés soumises à la vente volontaire, Bonds et coupons de Bonds de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas et [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le soussigné [illegible]

1e—Un terrain avec les bâtisses et annexes, situés au [illegible] rue Pelret, entre celles de Joseph et Saint Philippe District.

2e—Une position de terre avec toutes les bâtisses et annexes qui y trouvent, situés Promenade du [illegible] Deuxième District.

3e—Un terrain situé rue Ste Anne, entre celle Roche-Claire et Dorgenois, Deuxième District.

4e—Quarante-trois (43) Bonds de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas de [illegible] chacun, et huit cent neuf (809) coupons des dits Bonds de [illegible] de 60 de chacun.

5e—Et à 8 heures P. M. à la [illegible] Vieux Bassin, Deuxième District, la gaviote "Eléphant."

Pour le détail et les conditions, voir aux affiches.

Marchandises diverses à vendre. — Aujourd'hui samedi, 17 courant, à 10 heures du matin, MM. Hoffman, Marks & Co vendront, au magasin de leurs ventes, rue de Chartres No 38, toutes d'articles assortis, de nouvelle fantaisie, tranches, [illegible] à une [illegible] Aussi, 300 douzaines de [illegible] et 20 lots d'articles [illegible] Ces soyeux de ventes sont [illegible] pour [illegible] Nous donnons à l'attention de cette vente qui excitera une [illegible] MM. Hoffman, Marks & Co vendront aussi un lot de quincaillerie à midi.

Bâtisse de printemps et d'été—M. Vincent vend à son magasin, rue de Chartres, à 10 heures du matin, dans leur salle de vente de la rue de Chartres, No 16, un immense stock d'habits de printemps et d'été, nouveau et assortiment des plus [illegible] et [illegible] de la ville et de la campagne. C'est là une bonne occasion de bagatelle que nous recommandons aux acheteurs.

☞ L'attention particulière des [illegible] du commerce est appelée sur la vente de 6 tierces et de 55 barils de bon [illegible] que [illegible] aujourd'hui M. S. E. Murphy, encanteur.

Etablissement d'un marché aux grains à la Nlle-Orléans.

Par sa situation géographique, la Nouvelle-Orléans devrait être le grand marché d'échange entre les produits divers de toute la Vallée du Mississippi et les marchandises et denrées importées des autres parties du monde et destinées à la consommation des habitants de cette vallée. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, et il tandra d'énormes efforts pour amener à la Nouvelle-Orléans des affaires qui doivent légitimement lui appartenir, et qui sont toutes à profit non avantageux que la nature lui a dévolu.

Parmi les branches de commerce qui ont fait jusqu'à présent défaut à la Nouvelle-Orléans, on peut citer en première ligne le commerce d'exportation des grains. Ce n'est que depuis peu qu'on semble reconnaître la nécessité d'établir dans notre ville non seulement les facilités pour le transit des grains qui peuvent être expédiés de l'Ouest en Europe ou au Nord, mais encore un véritable marché aux grains où les producteurs et les négociants de l'Ouest puissent envoyer leurs grains et où les acheteurs d'Europe puissent adresser leurs ordres avec la certitude pour les uns de pouvoir vendre et pour les autres de voir réaliser leurs ordres.

Depuis quelques années, le commerce des grains a pris, à Chicago, un développement dont on pourra se faire une idée, quand nous dirons qu'il y a seize ans, Chicago ne recevait que 56 boisseaux de grains dans une année tandis qu'actuellement cette ville en reçoit 66 millions. Et, cependant, Chicago n'a à lutter et tabe encore contre un désavantage considérable, la saison des glaces qui interrompt les communications par eau pendant quatre mois de l'année. C'est précisément le désavantage que doit mettre à profit la Nouvelle-Orléans, pour attirer à elle la plus grande partie de commerce d'exportation des grains, qui a fait en vingt ans de village de Chicago une des plus grandes villes de l'Union.

L'occasion est, en ce moment, on ne peut plus propice pour commencer un mouvement dont la réunite entraînerait des avantages incalculables pour notre port. La ville de St Louis a pris l'initiative et elle vient de proposer un sommaire de neige pleine une alliance qui n'a rien avantageuse pour les deux villes. Cette proposition a été soumise à la Chambre de commerce, jeudi soir, et elle a déjà fait l'objet d'une délibération très sérieuse qui doit être continuée ce soir.

Les principaux négociants de St Louis ont formé une association qui débutera avec un capital de $200,000 et dont l'objet est d'augmenter l'importance du marché aux grains qui existe déjà à St Louis, en y attirant le plus de grains possible par les avantages et les facilités qui seront offerts aux producteurs. Les membres de cette association sollicitent le concours de nos hommes d'affaires pour former à la Nouvelle-Orléans une association semblable qui désormais aura une aile de St Louis, de façon que les deux marchés puissent se prêter réciproquement et atteindre de concert la réunion du but proposé, qui est de faire pénétrer aux grains de la vallée destinés à l'exportation la voie de Mississippi.

A la Nouvelle-Orléans, il n'y a pas, à proprement parler, de marché aux grains, et il est impossible d'y remplir des ordres d'achats reçus d'Europe; aussi, on vient d'en faire peu. Mais, si une compagnie se formait dans un capital suffisant pour acheter un million de boisseaux et pour agir toujours en approvisionnement vendeur, les ordres se trouveraient par à venir et des bénéfices de transport à coupe nombreux pour les [illegible] de cette nature.

Machine de printemps et d'été—M. Vincent vend, à son magasin, rue de Chartres, à 10 heures du matin, dans leur salle de vente de la rue de Chartres, No 16, un immense stock d'habits de printemps et d'été, nouveau et assortiment des plus [illegible] de la ville et de la campagne. C'est là une bonne occasion de bagatelle que nous recommandons aux acheteurs.

☞ L'attention particulière des [illegible] du commerce est appelée sur la vente de 6 tierces et de 55 barils de bon [illegible] que [illegible] aujourd'hui M. S. E. Murphy, encanteur.

Etablissement d'un marché aux grains à la Nlle-Orléans.

Par sa situation géographique, la Nouvelle-Orléans devrait être le grand marché d'échange entre les produits divers de toute la Vallée du Mississippi et les marchandises et denrées importées des autres parties du monde et destinées à la consommation des habitants de cette vallée. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, et il tandra d'énormes efforts pour amener à la Nouvelle-Orléans des affaires qui doivent légitimement lui appartenir, et qui sont toutes à profit non avantageux que la nature lui a dévolu.

Parmi les branches de commerce qui ont fait jusqu'à présent défaut à la Nouvelle-Orléans, on peut citer en première ligne le commerce d'exportation des grains. Ce n'est que depuis peu qu'on semble reconnaître la nécessité d'établir dans notre ville non seulement les facilités pour le transit des grains qui peuvent être expédiés de l'Ouest en Europe ou au Nord, mais encore un véritable marché aux grains où les producteurs et les négociants de l'Ouest puissent envoyer leurs grains et où les acheteurs d'Europe puissent adresser leurs ordres avec la certitude pour les uns de pouvoir vendre et pour les autres de voir réaliser leurs ordres.

Depuis quelques années, le commerce des grains a pris, à Chicago, un développement dont on pourra se faire une idée, quand nous dirons qu'il y a seize ans, Chicago ne recevait que 56 boisseaux de grains dans une année tandis qu'actuellement cette ville en reçoit 66 millions. Et, cependant, Chicago a eu à lutter et tabe encore contre un désavantage considérable, la saison des glaces qui interrompt les communications par eau pendant quatre mois de l'année. C'est précisément le désavantage que doit mettre à profit la Nouvelle-Orléans, pour attirer à elle la plus grande partie de commerce d'exportation des grains, qui a fait en vingt ans de village de Chicago une des plus grandes villes de l'Union.

L'occasion est, en ce moment, on ne peut plus propice pour commencer un mouvement dont la réunite entraînerait des avantages incalculables pour notre port. La ville de St Louis a pris l'initiative et elle vient de proposer un sommaire de neige pleine une alliance qui n'a rien avantageux pour les deux villes. Cette proposition a été soumise à la Chambre de commerce, jeudi soir, et elle a déjà fait l'objet d'une délibération très sérieuse qui doit être continuée ce soir.

Les principaux négociants de St Louis ont formé une association qui débutera avec un capital de $200,000 et dont l'objet est d'augmenter l'importance du marché aux grains qui existe déjà à St Louis, en y attirant le plus de grains possible par les avantages et les facilités qui seront offerts aux producteurs. Les membres de cette association sollicitent le concours de nos hommes d'affaires pour former à la Nouvelle-Orléans une association semblable qui désormais aura une aile de St Louis, de façon que les deux marchés puissent se prêter réciproquement et atteindre de concert la réunion du but proposé, qui est de faire pénétrer aux grains de la vallée destinés à l'exportation la voie de Mississippi.

A la Nouvelle-Orléans, il n'y a pas, à proprement parler, de marché aux grains, et il est impossible d'y remplir des ordres d'achats reçus d'Europe; aussi, on vient d'en faire peu. Mais, si une compagnie se formait dans un capital suffisant pour acheter un million de boisseaux et pour agir toujours en approvisionnement vendeur, les ordres se trouveraient par à venir et des bénéfices de transport à coupe nombreuse pour les [illegible] de cette nature.

Une fantaisie allemande.

Nous lisons dans la *France* :

Quelques journaux semblent attacher de l'importance à un article fantaisiste publié par la *Correspondance de Berlin*, sous ce titre : *Territoires allemands ravis par la France*. L'auteur de cet article, remontant à la conquête des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, sous Henri II, entreprend de faire le relevé des usurpations successives commises par la France, à partir de cette époque, sur le Saint Empire, et il arrive à cette conclusion, que nos départements frontières de l'Est comprennent 200,000 habitants de race germanique, répartis sur une étendue proportionnelle de territoire allemand. Et pour donner plus de sel à la plaisanterie, le fin de l'article est accompagné, comme un feuilleton de roman, de la formule : *sera continué*.

Nous sommes surpris qu'on ait pu prêndre au sérieux une pareille élucubration. Elle ne prouve qu'une chose, c'est que les rédacteurs de la *Correspondance de Berlin* ont du temps à perdre et qu'ils commencent à l'historire les lumières leur laisse la politique. Comme le remarque le *Temps*, dès qu'ils entraient dans cette voie, ils auraient pu rencontrer bien plus haut et rappeler par exemple, que la seconde ville de France, Lyon, a été une ville impériale, et que le royaume d'Arles relevait du Saint-Empire. Pourquoi même ne pas aller jusqu'à Charlemagne ? Comme il eût été digne de leur science de faire dès lors le tringe exact du territoire allemand et du territoire français, et digne de leur orgueil de proclamer que l'Allemagne avait hérité de la couronne du grand empereur, la France tout entière n'était qu'une dépendance de l'empire d'Occident rétabli au profit des princes de la nation allemande ?

Tout cela nous eût paru très inoffensif et notre patriotisme n'en eût pas été le moins du monde troublé.

Cette évocation du Saint-Empire romain par une plume prussienne ne peut que prêter à sourire. Car la France a été, par excellence, l'élément de dissolution de cette vieille organisation féodale, et vouloir aujourd'hui la faire revivre n'est profit nous paraîtrait une de ces prétentions qu'il suffit d'énoncer pour en montrer l'inanité absolue.

Que les rédacteurs de la *Correspondance de Berlin* viennent vous dire, aujourd'hui que leurs calculs historiques et distinguent l'Allemand de Français parmi ces populations nombreuses depuis des siècles au sein de la grande famille. Nous soutiendrons à la France de prouver, que nos pères qu'elle a conquis, dans ce Hanovre qui réunie encore, dans ce duché de Nassau, dans cette ville de Francfort qui n'est cédé qu'à la force, le même attachement ineffaçable que la France a toujours rencontré dans les patriotiques provinces de l'Alsace et de la Lorraine.

Les rêveurs prussiens du Saint Empire romain ne peut en prouver absolument qu'ce résultat, fournir à quelque Cervantes qui se trouvera parmi eux les éléments d'une nouvelle histoire de don Quichotte.

Evénements d'Italie.

Une conspiration républicaine, dans laquelle se trouvent compromis plusieurs régiments, a été découverte à Naples, ainsi que l'a annoncé le câble transatlantique. Le mouvement a éclaté à la suite d'une proclamation maximaliste ainsi conçue :

Alliance républicaine universelle.

Italiens !

Nos pères d'autrefois, la veille de la lutte, au lieu de se perdre en vaines paroles, se recueillaient en eux-mêmes et se disposaient à l'action. Quand l'âme entière d'un pays se livre à des délibérations suprêmes, toute parole superflue est un acte de mollesse, tout retard est une cocardise.

Frères en douleur, en misère, en espérance, l'heure des meetings, des programmes et des résolutions est passée, nous sommes à l'aurore des barricades, et le comité central, qui s'est constitué en comité permanent révolutionnaire annonce au pays que le moment de l'action est imminent, et que nous sommes au terme de une longue et douloureuse efforts. A partir d'aujourd'hui le comité ne communiquera plus ses ordres et ses délibérations aux sections actives que d'une manière verbale ; il se contentera de publier un dernier bulletin pour annoncer l'époque précise de l'insurrection.

Italiens ! c'est vous les d'être appelés les ilotes de l'Europe, de vous mettre souffrants à l'extérieur et à l'intérieur comme des esnuques et les esclaves impuissants d'un Sardanapale non connu ! ... Si vous avez du cœur, c'est votre destine. Je c'est du sang et non de la fange qui coule dans vos veines, Italiens, l'heure de vous insurger est sonnée.

Le jour de la vengeance sera d'autant plus terrible et sanglant ! Laissez nos ennemis répondre à cette question et choisir. Ils seront ou 20 s'ils le veulent, mais nous tendrons la main à qui conque se montrera par d'obstination ; mais ce sera aujourd'hui et non demain, ce sera le jour de la vigile et non celui de la fête. Que les bourreaux actuels n'oublient point, en effet, que les persécuteurs et les actes arbitraires sont une loi fatale qui appelle la mort.

Nous sommes les d'attendre. Chaque minute écoulée une faute, chaque jour lurgistre un délit. Nous avons tout le droit de vous en demander ou les débris du régime actuel, au cas obstacle ses nous arrêtera, aucune force ne peut nous résister. Demain nous aurons lieu, sans ce le temple de la Liberté, nous nous dévouerons avec joie et résolution au sacrifice suprême. Nous voulons aucun pas fois être les volontaires de la Mort.

Soldats !, voici que va sonner l'heure suprême à laquelle vous serez appelé à vous laver de la honte dont la monarchie vous a couverts à Montana et à Custozza en s'humiliant en face des bataillons autrichiens, en nous dédouvrant en face des bataillons français. Vous autres, artisans-nouveau et héritiers des légions latines, vous avez reculé devant une énergique accoutumée jadis à faire de vous les maîtres de la république, en vous rendant vos droits de citoyens et de soldats, vous couvre la pluie d'un avenir glorieux ; vous indique le moyen de laver vos toutes dernières, de montrer que le monde ne dise plus de vous que vous êtes non les guerriers, mais les gendarmes de votre pays.

Italiens ! soldats ! nous laisserez-vous seuls ! Alors l'obscur de nos cadavres troublera vos songes, et le sang de nos veines retombera sur la tête de vos fils.

Mars 1869.

Le comité permanent révolutionnaire.

Cette proclamation, affichée à Naples et dans quelques villes de l'ancien royaume des Deux Siciles, ne contient en somme que des phrases incohérentes et déclamatoires, et ne saurait en aucun cas être considérée comme l'œuvre de Mazzini.

Ceux qui connaissent Mazzini savent qu'il a pour maxime que l'action vaut mieux que la parole. Il est par éducation, par tempérament l'ennemi déclamé des phrases radoucissantes et des proclamations ridicules. Il est en outre d'ailleurs le *comité permanent révolutionnaire* ! Nous l'ignorons, et les journaux italiens n'en savent guère plus que nous sur ce point. C'est peut-être, comme certains comités romains, l'œuvre de quelques fanatiques qui se complaisent à compromettre le parti de leurs exploits.

Somme toute, nous le répétons, Mazzini paraît étranger à ces démonstrations pueriles, dont le suprême effort a été l'affichage clandestin d'une proclamation déclamatoire.

Plus sérieuse, plus hablement conduite, plus redoutable est l'œuvre que pourrait Mazzini dans l'ombre : nous voulons parler de l'active propagande républicaine qui se fait dans l'armée. Mazzini, esprit pratique, incapable de prendre au sérieux les poignards et les revolvers des *dilettanti* de l'insurrection, a compris depuis longtemps que l'armée constituait en Italie la plus ferme soutien de la monarchie, et tous ses efforts tendent aujourd'hui, nous ne disons pas à désorganiser l'armée, mais à la rétablir.

En 1860, à Naples, nous l'avons vu très précisé d'affiler les soldats de Garibaldi, auxquels il avait donné, nous disait-il, une esphère de médaille comme signe de reconnaissance. Mazzini attachait déjà alors une grande importance à cette sorte de propagande.

Si la proclamation affichée à Naples doit être considérée comme l'œuvre de quelques républicains égarés et sans influence, les arrestations qui viennent d'avoir lieu dans plusieurs régiments méritent de fixer notre attention, car c'est la première fois depuis 1860 qu'on se prend à douter de la fidélité de l'armée.

Nombre d'arrestations ont eu lieu dans le 73e de ligne ; la plupart des soldats ont été relâchés. A Capri, où existe une compagnie de discipline, le commandant de la place de Naples avait découvert des tentatives d'affiliation et ramené avec lui 70 soldats prisonniers, menottes aux mains. Un jeune médecin sicilien, Colajanni, qui paraît avoir tous les fils de cette affiliation dans l'armée, a été arrêté.

Mais, en dehors de deux ou trois individualités de second ordre, comme Pecoccini, employé de la municipalité de Naples, et Scarpellini, le peuple n'a rien trouvé qui pût compromettre un seul des hommes notables du parti d'action. Quoi qu'on dise, Mazzini n'est plus à l'âge où l'on met son influence, son avenir, son autorité, à la merci de quelques soldats désorientés.

Son heure n'est pas encore sonnée, et qu'il est passé à Londres le semaine dernière.

A propos d'une augmentation sur les droits d'octroi, Imola, des rassemblements sont arrivés se formant dans les rues ; les ouvriers, les manœuvres se formant ; bourgeois et ouvriers font causes communes ; l'hôtel de ville est envahi, pillé ; le gradins et les amoureux, le directeur des douanes s'échappent à la mort qu'on rapportant les décrets qui ont provoqué la colère de la population ; la ville est ville de 40,000 âmes ... Mais tout le jour on pouvait de la foule irritée, et nul ne songe à former un gouvernement provisoire si même à soulever Mazzini. Les troupes, consignées dans leurs casernes, auraient laissé faire les maires, au pillage de la municipalité.

Si Mazzini et ses amis, lors de la mise en vigueur de la taxe sur la mouture, sont restés simples spectateurs des émeutes sanglantes de l'Emilie ; si le temps, plus puissant que des proclamations, n'a point abouti à une prise d'armes générale, si la récente émeute d'Ancône n'a pas servir d'embryon à un mouvement révolutionnaire, il est bien permis de supposer que la dynastie n'a pas été sauvée le jour où quelques pleurards appelant la population aux armes ont été trouvés par les maires de Naples, où quelques sous-officiers et soldats ont été arrêtés comme affiliés du Mazzini.

Ces bruits, ces émeutes exagérées de gouvernement, qui prépare dans l'ombre des lois contre la presse et le droit d'association, ne auraient demeurer profondément le public. Jamais peut être le parti d'action n'a été plus divisé, plus impuissant.

Qu'on en rassure donc. La situation ne sera vraiment grave que le jour où le paysan, affamé, sombré d'impôts, pédant au désespoir, fera cause commune avec Mazzini.

Si le gouvernement italien n'arrive pas à réprimer plus équitablement les charges et les impôts, s'il ne comprend pas que les populations italiennes ont plus besoin de paix que de liberté, de bien-être que d'institutions constitutionnelles, les mécontents de toutes les provinces feront à Mazzini une invincible armée. Alors, Mazzi seulement alors, Mazzini portera en corps désirs à la monarchie.

— On nous écrit de Pauillac :

" Une estimée a eu lieu dans la Gironde, le 25 mars, vers huit heures du soir, entre deux bâtiments anglais, le *Jung* et le *Langley*.

" Le vapeur le *Jung* a été coulé ; l'équipage a été recueilli par le *Langley*, qui est revenu au mouillage de Pauillac.

— On écrit de Pau que les Pyrénées sont très bonnes en ce moment, et que les ours descendent dans les villages situés des Eaux-Chaudes. Des montons et des vaches ont été enlevés ; les habitants ont eu beaucoup à souffrir. Un parti d'un enfant qui accompagnait [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

FOIRE. — OBSTRUE JOUR. — Peu de monde comme la veille, mais doute à cause de l'incertitude du temps. Dans l'après midi, quand le course a été faite, il y a eu une petite cohue qui a empêché la danse sur la plateforme. Du reste, il y a toujours à voir quelque chose à la foire dans les bâtisses de l'Exposition. Tous les objets qui étaient étalés les premiers y sont encore et nous ne pensons pas qu'on les enlève avant lundi, la clôture irrévocable ayant lieu demain dimanche. Par conséquent, ceux qui n'ont pas encore visité la foire sont à peu près sûrs d'y trouver aujourd'hui et demain, tout ce qu'y ont vu ceux qui les ont devancés.

Les fours " Charter Oak " et " Bank Brilliant " n'ont cessé de cuire des gateaux et des biscuits pour les visiteurs qui de temps en temps se groupaient autour des pagodes où les fours fonctionnaient.

Les vélocipèdes, à leur tour, s'exerçaient sur la plate-forme. Nous avons remarqué M. Blackley, de la maison Blackley & Thomson, faisant des évolutions à la Lolley sur un vélocipède de son propre manufacture, après une pratique de quelques heures seulement, ce qui prouve que pour exécuter ces jeux l'emploi de ce moyen de locomotion est chose très facile.

MM. H. & T. disons-le en passant, ont obtenu le prix pour le meilleur phaéton fait en Bel, celui dont nous avons parlé dans le dernier numéro. Le prix de cette voiture est de 500 dollars.

Nous ne devons pas oublier non plus un autre établissement du Bel qui mérite d'être patronisé, celui de MM. E. M. Garde & G. W. Dicks, constructeurs de balais, rue de la Milo-Levée, No 191, qui ont eu le prix pour les meilleurs balais en millet.

Il n'y a pas eu hier de distribution de récompenses, mais on en a pour cela d'autant plus. Un rapport est attendu sur les divers items exposés pour le coton ; quand ce rapport sera fait les récompenses suivront.

On nous a parlé d'un endroit qui sera réservé aux encanteurs dans l'enceinte des Faits Grounds, pour la vente des objets dont les exposants voudraient se défaire immédiatement. Aujourd'hui M. Montgomery doit avoir à l'encan diverses choses, et demain, dimanche, il doit y avoir une grande vente de chevaux, y compris la fameuse jument du nommé "Elsbery" et l'attelage de M. Baldwin, de Maysville, Kentucky.

On tire plus loin une notice du programme de l'exposition pour aujourd'hui et pour demain. C'est une amélioration qui ne peut manquer de produire son effet, et comme ces deux jours sont les derniers de la foire, le Comité d'Alliance doit y compter sera donc considérable. Le public verra bien, d'ailleurs, ne pas oublier que cette foire doit être nommée non un des éléments de fortune dans l'avenir de la Louisiane, que les habitants de la Nlle-Orléans sont intéressés tout autant que ceux de la Louisiane à en faire un succès complet, et comme ces deux jours sont les derniers, il y a lieu de croire que l'affluence sera sans doute considérable. Le public verra bien, d'ailleurs, ne pas oublier que cette foire doit être nommée non un des éléments de fortune dans l'avenir de la Louisiane, que les habitants de la Nlle-Orléans sont intéressés tout autant que ceux de la Louisiane à en faire un succès complet, et comme ces deux jours sont les derniers, il y a lieu de croire que l'affluence sera sans doute considérable. Nous ne dirons pas que la police va se livrer à d'actives recherches pour découvrir le coupable, attendu que cela pourrait être faux, mais nous dirons que le coupable, avec les renseignements de la dame, sera bientôt découvert, et la police vient s'en donner la peine.

TENTATIVE D'INCENDIE — Hier matin, vers deux heures et demie, un malfaiteur s'étant introduit dans le cour de la maison haute portant le No 67 de la rue du Grand Hôtel, entre Espagne et Peale, appartenant à Mme Fabio et occupée par Mme Charbonnet et notre, a mis le feu à la remise particulière dans l'Hôtel, remarqué d'huile de charbon et qui avait été placée près de la maison. L'alarme fut donnée quelque tôt et le feu fut éteint, mais non avant qu'il eut détruit une grande partie de la fenêtre et le mur de la maison, de sûre où se trouvaient les voitures de la maison en entrée pour $125.

ENPOISONNEMENT. — Le Coroner spécial, Nolting, a fait, hier, une enquête sur les restes de Wm G. Qual Jr., trouvé mort dans la rue de M. Thézé. Le jury a conclu à un empoisonnement par une dose de Laudanum.

Le Coroner a fait, hier, une enquête sur les restes de Wm G. Qual Jr., trouvé mort dans la rue de M. Thézé. Le jury a conclu à un empoisonnement par une dose de Laudanum.

Le Coroner a fait, hier, une enquête sur les restes de Wm G. Qual Jr., trouvé mort dans la rue de M. Thézé. Le jury a conclu à un empoisonnement par une dose de Laudanum.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES A L'*ABEILLE*

Nominations et confirmations.

Le comité d'investigation pour les élections en Louisiane.

Assemblée de Cubains à Philadelphie.

Mauvaises nouvelles de l'insurrection cubaine.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 15—Les journaux de la Havane publient de nouvelles rapportant le succès des troupes dans toutes les parties de l'île. Les rapports venant de sources rebelles manquent. Il n'y a pas moyen de s'assurer des faits. On sait que plusieurs combats ont eu lieu dans les derniers trois derniers jours et qu'ils ont été représentés comme des escarmouches.

Le vapeur Liberty, de la Nlle-Orléans, est arrivé aujourd'hui. Le Tasco est parti aujourd'hui pour Philadelphie et le Tentonia pour Southampton.

Nouvelles de Washington.

Washington, 16—Nominations aujourd'hui : Wm Henry Wadsworth, de Ky, commissaire pour le traité avec le Mexique ; J. R. Townsend, marshal, Nord-Mississippi ; W. H. Smyth, marshal, Nord-Ala ; Edmond Cotton, inspecteur de bateaux à vapeur pour le 2d district ; L. D. Kellogg, estimateur général pour le Sud ; collecteurs : Wm. P. M. Bryan, 1e dist. de Virginie ; Jean Burgess, 3e dist. de Virginie ; Wm P. Richardson, 2e dist de la Car. du Nord ; Wm Barrow, 1er dist. de la Car. du Nord ; Alexander, James Mitchell, 3e Car. du Nord ; J. W. Hackett, 6e dist. de Virginie ; maîtres de poste, H. B. Nichols, Norfolk, Va ; Johnson, Hendrick, Ala. ; Marshall, Mississippi, Ga. ; et A. H. Markland, 3e dist.

Le général Parker, l'Indien de l'état major de Grant, a été confirmé commissaire des affaires indiennes.

A. M. Clapp, imprimeur congressionnel, est entré dans l'exercice de ses devoirs.

Les procès du scalper ont débuté l'émancipation par une procession aujourd'hui. Grant a pris à une des fenêtres de la Maison Blanche, mais on n'a pas fait de discours.

BENAT.—Wilson a présenté une résolution autorisant le secrétaire de la marine à faire reconnaître la ligne du canal maritime à travers l'isthme de Darien.

M. J. Ballester, autre grand fabricant de cigares, dont les beaux ateliers situés au coin des rues Chartres et Bienville ont été récemment la proie des flammes particulière dans l'*Abeille*, a en rien exposé cette année. Des circonstances imprévues l'en ont empêché, mais il espère, nous dit-on, prendre sa revanche l'année prochaine.

Médaille de bronze.—Dans notre numéro du 13 avril, il est dit que M. A. Thézé, a reçu une prime pour hardeaux, etc. Cette assertion est complètement inexacte ; ce qu'obtient d'une erreur de nom M. A. Thézé ne fait pas de hardeaux. Il tient le magasin et connu du *Vieux Pêcheur*, Chartres, entre Bienville et Conti, et Chartres, et a obtenu à la Foire une médaille de bronze, pour une très belle exposition de selles, éperons, vitres, cirages, [illegible] et pour les meilleurs instruments de pêche en général.

NOMINATIONS POUR LA DOUANE. — Les nominations suivantes ont été faites par le colonel James F. Casey, collecteur de la douane de la Nouvelle-Orléans :

John D. Fleitas, peseur en chef, Geo. W. Mader, député peseur. Erck Kryder, inspecteur de cuir, Alois Lincoln, do. Berhard Argus, do. H. F. Sauer, do. Frank Howard, do. Thomas Farrell, do. ; Patrick S. McHarre, do. ; Geo. O. Wilkinson, do.

Nous devons ajouter que la liste au député collecteur spécial, P. F. Herwig.

COUR DES ETATS-UNIS. — *Juge Durell.* — L'affaire en dommage, de Macarty contre MM Calabrée et Athanas, directeurs de l'Opéra, pour avoir dénaturé du dit théâtre, qui devait être plaidée hier, a dû céder la place à d'autres affaires. La Cour s'est occupée encore de certaines affaires de vin et d'une injonction contre la vente du chemin de fer des Opelousas. Cette injonction n'a été que partiellement plaidée.

LE MOUVEMENT DES GRAINS. — Des dépêches particulières nous apprennent qu'une de ces associations formée à St Louis, pour acquérir avec celle que l'on projette ici, pour l'exportation des grains de St Louis à la Nouvelle Orléans, a trouvé dans l'ouest un nombre considérable de vaisseaux à vapeur prêts à être chargés. Il y a un rapport que $1,000,000 de grains ont été achetés à St Louis et qu'il est annoncé et chargé en approvisionnement pour Liverpool.

Le président d'une de ces compagnies d'assurance, Mr. Ireland, nous informe que le Mr. Geo Baker, qu'une proposition de prendre le commandement du navire et de le détourner en Mexique, a été offert par le Mr. Pratt, le propriétaire du dit navire, et qu'il a été refusé. Le navire a été chargé de deux cent mille boisseaux de maïs, et il y a, à bord une somme de $5,000, tout prêt du navire, et le bill de connaissement pour 250 balles de coton. Le capt. Baker refuse de faire cela et les compagnies d'assurance le Mr. Ireland signe par le capt. Jelinek. Pratt. On réalise de l'argent par la vente des traites pour le change basé sur ce bill de connaissement. La compagnie, représentée par Mr. Ireland, a trouvé un vaisseau tant sont peu musique.

Mercredi, le navire fut régulièrement expédié par le capitaine Pratt, et le frère suivant paraît sur le manifeste : 3400 douzes, embarquées par C. Flatt ; 65 balles de soies, 200 sacs de Seymour, et 669 balles de coton, 250 sacs de graines de coton et 26 balles de mousse, par J. C. Forbes.

Les douzes embarquées par M. Fanny étaient, dit-on, le seul frêt expédié de bonne foi, et tout le reste de la cargaison, mentionné en quelques 50 balles de mousse et 200 ou 300 balles de coton sans valeur, fut arrangé dans le but de frauder les compagnies d'assurance et les banques, sur l'on croit qu'on avait déjà négocié des traites pour une valeur de $115,000. M. Forbes, qui paraît en premier lieu dans cette affaire, a déjà été arrêté, il y a quelque temps, pour une fraude de whiskey.

Les papiers obtenus furent remis au capt. Geo Baker, qui devait prendre le commandement du brick, nouvelle soir, immédiatement avant son départ. Tout était prêt cette nuit, et l'on n'attendait plus que le capitaine avec les papiers. Un steamer fut vu s'approchant du brick, mais il n'en alla bientôt, et comme le capitaine Baker ne paraissait pas, le navire fut indéfiniment retardé et finalement mis.

L'avocat de district, informé de la saisie, a insisté sur le chemin des poursuites.

La compagnie de Coton était assurée à New York. Une autre compagnie en était pour $40,000.

Le navire ne paraît pas avoir été chargé pour Liverpool, mais plutôt pour un court voyage. Le capt. Baker a déclaré que Forbes lui avait remis $4000, donnant qu'il venait de les renvoyer de Thompson et qu'il lui remettrait les autres $1000. Le capt. Baker a déposé l'argent en banque et a informé le bureau des assureurs.

On dit que les person